

M.R.B.C. - A.A.T.L.  
M. P. CRAHAY  
Direction des Monuments et des Sites  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 Bruxelles

V/Réf. : /  
N/Réf. : AVL/AH/Bxl-2.  
Annexe : 1 dossier comprenant 2 plans

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Loi, 155. Pose de caméras sur les façades du bloc A. Avis préalable à la demande d'avis conforme.  
*Dossier traité par M. S. Duquesne.*

2008 concernant l'objet susmentionné qui a été introduite auprès de la C.R.M.S. par la Régie des Bâtiments, nous avons l'honneur de vous communiquer les remarques formulées par notre Assemblée en sa séance du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

La Commission est interrogée sur la pose de caméras sur les façades classées du bloc A pour surveiller les abords immédiats du futur Siège du Conseil de l'EU. La proposition consiste à reproduire à l'identique les consoles existantes des luminaires de façade et d'y fixer les caméras dont la forme ronde est proche de celle des lampes mais qui seraient de couleur noire. Les consoles seraient placées entre les luminaires existants en suivant les modulations des pleins et des vides de la façade.

La Commission ne souscrit pas à cette proposition car il s'agit d'un projet de mimétisme qui n'apporte rien à l'esthétique de la façade et qui aurait peu de sens sur le plan fonctionnel. En outre, pendant la nuit seule une console sur deux serait allumée. Enfin, les luminaires existants ne sont pas d'origine. La Commission préconise donc de poursuivre les recherches sur ce point et d'examiner la possibilité de fixer les caméras sur les consoles d'éclairage existantes.

Selon les renseignements fournis par la Régie après notre séance, il s'avère que l'autre proposition de la Commission, qui consiste à fixer les caméras sur le bandeau au-dessus du rez-de-chaussée, serait incompatible avec le spectre des caméras de surveillance. Les auteurs de projet étudieront donc la première proposition.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f.f.